



de la Filière Bétail Viande du Mali (FEBEVIM)

Tel 20 22 10 86 Poste 124 76 34 32 09/76 77 17 71

E-mail : febevim@gmail.com

Route de Koulikoro Avenue de la Liberté - Bamako

**DECISION N°001/FEBEVIM/2020
SUSPENSION DE L'EXPORTATION DU BETAIL MALIEN DANS LES
ZONES DE LA CEDEAO SUITE A L'EMBARGO SUR LE MALI**

A tous les Présidents des Unions Régionales de la Filière Bétail Viande du Mali particulièrement les Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti

Le Président de la Filière Bétail Viande du Mali Honorable Aboubacar BA vous engage à prendre toutes les dispositions pour empêcher tout chargement, tout convoyage de bétail en direction des pays de la CEDEAO.

Les Responsables des marchés à bétail de

- Fassou, de Kayes (Région de Kayes)
- Kati, Fana, Nara, Niamana (Région de Koulikoro)
- Bougouni, Niena, Koury, Zegoua, Koutiala (Région de Sikasso)
- Boussin, Yolo, Fatiné, Niono, Ségou, Konombougou (Région de Ségou)
- Kona, Fatoma, Djenne, Sofara (Région de Mopti).

Prendrons toutes les dispositions pour empêcher tous les commerçants de bétails ressortissants des pays membres de la CEDEAO de venir s'approvisionner sur leur marché.

Chacun pour ce qui le concerne est responsable de l'exécution correcte et stricte de cette décision.

Au besoin, saisir les services de sécurité ou le Président de la FEBEVIM.

Il est aussi demandé aux services techniques des Ministères de l'Elevage et du Commerce de ne délivrer aucun certificat d'exportation de bétail jusqu'à la levée de l'Embargo sur notre pays.

Je vous remercie pour votre bonne compréhension.

Fait à Bamako le 21 Aout 2020

Le Président



Honorable Aboubacar BA
Officier de Mérite Agricole